

PARTIE TECHNIQUE



2.2 - NOTICE TECHNIQUE

1. PRESENTATION DU PROJET

➤ Demande formulée par le bénéficiaire

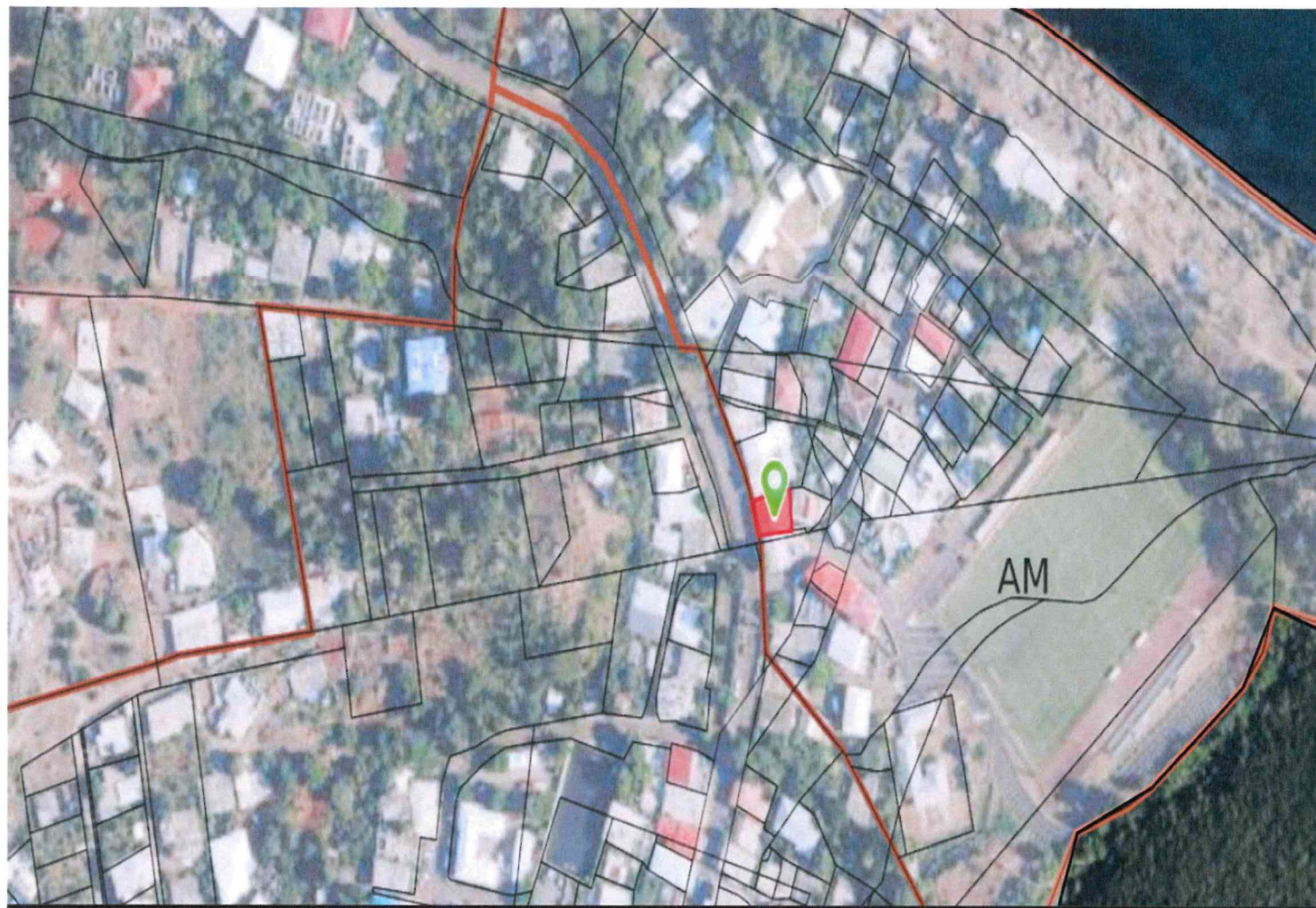
Date de réalisation du diagnostic : 22.06.2025

Présentation du besoin du ménage : La propriétaire souhaiterait bénéficier d'une assistance à la suite des dommages causés par le cyclone CHIDO, car sa toiture s'est envolée.

Le ménage Mme EL-ANZIZE Mariatti Binti souhaite réaliser des travaux de réhabilitation de son logement afin de le rendre digne, confortable et conforme aux normes de sécurité et de salubrité en vigueur.

➤ Localisation du logement





➤ **Composition et surfaces du logement**

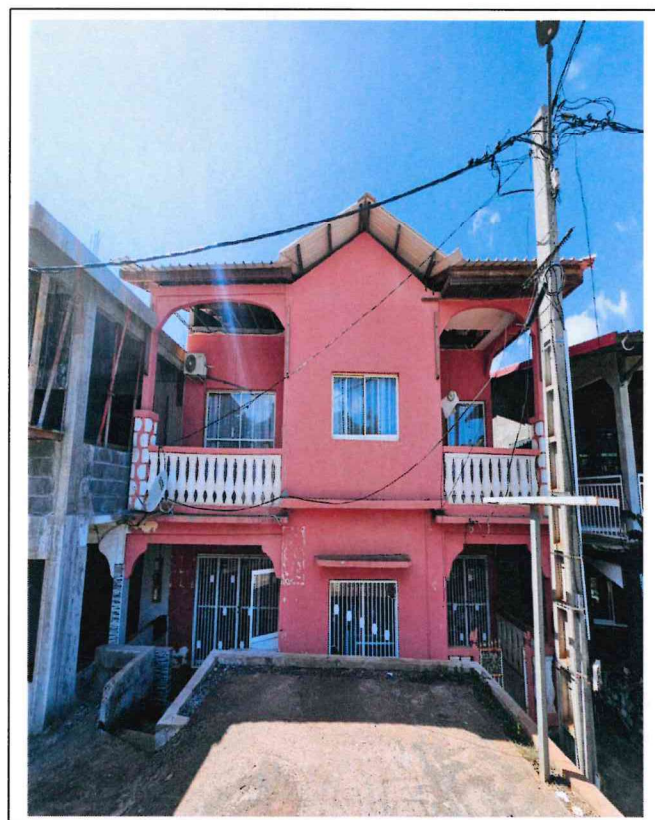
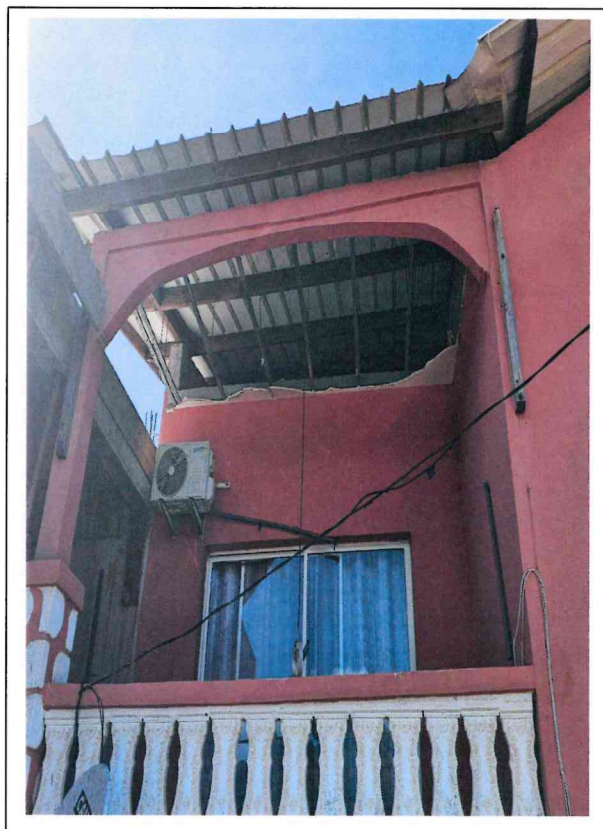
Le logement est un T5, pour une famille composée de 3 personnes qui y habitent.

Désignation	Surfaces habitables existantes en m ²	Surface annexes existante en m ²	Surface fiscale TOTAL en m ²	Surfaces démolies en m ²	Surfaces créées en m ²
CH1	15.76				
CH2	10.81				
CH3	7.76				
CH4	19.71				
CUISINE	31m ²				
TERRASSE 1		7.69			
TERRASSE 2		8.27			
TERRASSE 3		21.28			
WC	6.44				
WC 2	9.76				
SURFACE TOTALE	101.24	37.24	138.48		

2. ETAT GENERAL DU LOGEMENT

La maison a subi des dommages significatifs en raison du cyclone CHIDO, qui a frappé l'ensemble de l'île. Une partie de la toiture a été emportée, et le reste a été endommagé en raison des fortes rafales de vent. De plus, une partie de la charpente a également été affectée. Aucun élément n'a été épargné, puisque même le faux plafond est en train de s'effondrer

2.1. Extérieur du Logement

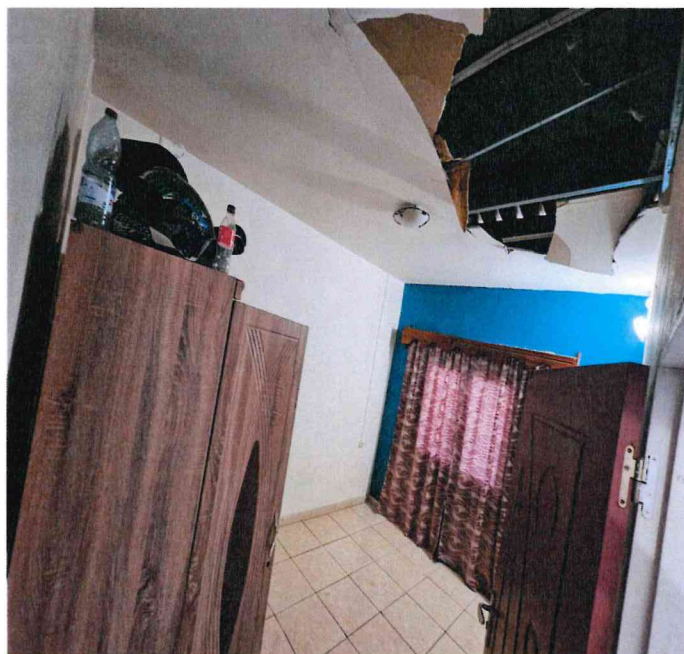


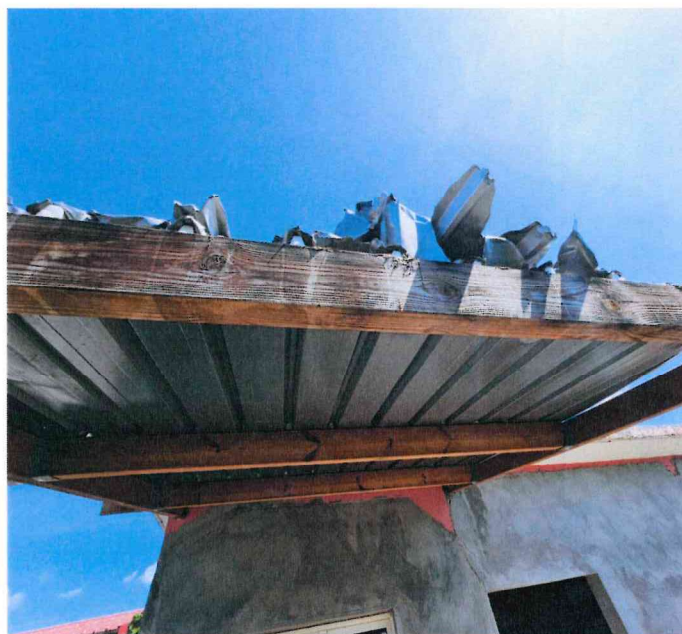
La maison a perdu l'intégralité de la partie brise-soleil, ce qui engendrera des problèmes lors des pluies et risque d'endommager la structure à long terme. Par conséquent, nous avons prévu de prendre en compte ces travaux afin de pouvoir les réaliser.

2.2. Intérieur du Logement

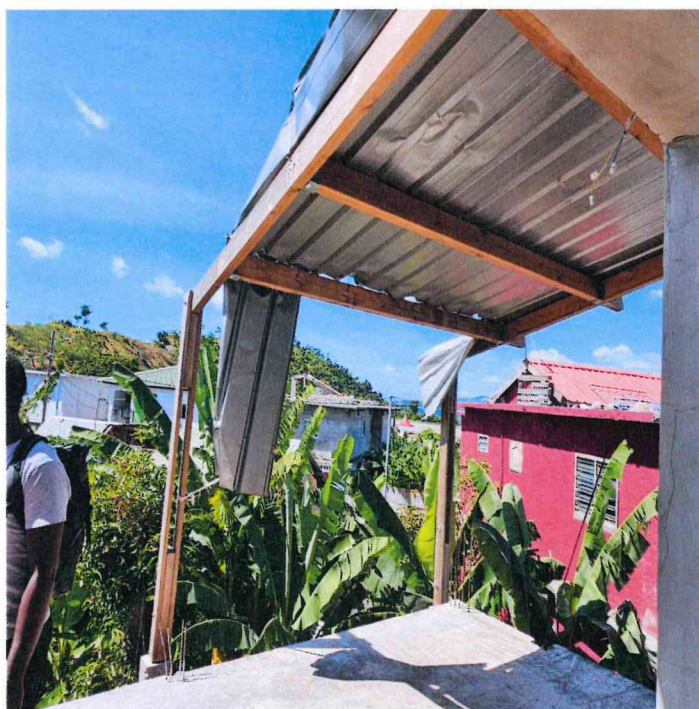


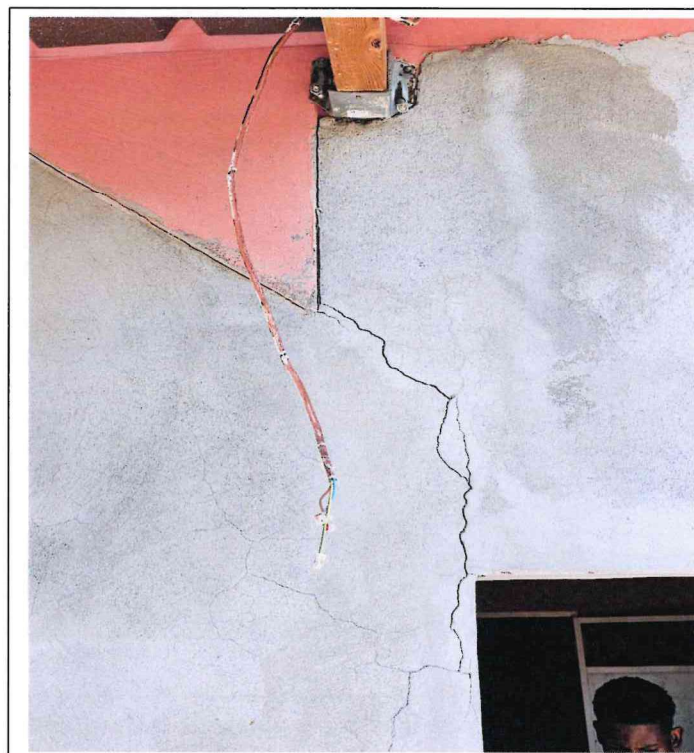
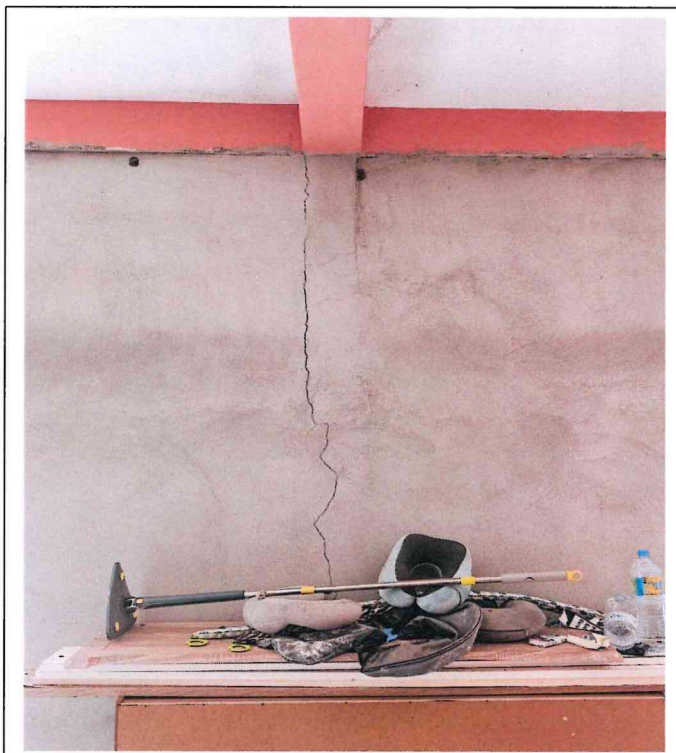
Le plafond de la maison est en train de s'effondrer par suite du cyclone CHIDO, car la structure a été considérablement endommagée. Les tôles présentent des joints ouverts, et les zones d'ancrage se relèvent, entraînant des vis desserrées. Par conséquent, des infiltrations d'eau se manifestent dans toute la maison lors des pluies. Étant donné que nous devrons intervenir sur le toit et la charpente, il sera également nécessaire de refaire le faux plafond, car les suspensions de celui-ci seront déposées.





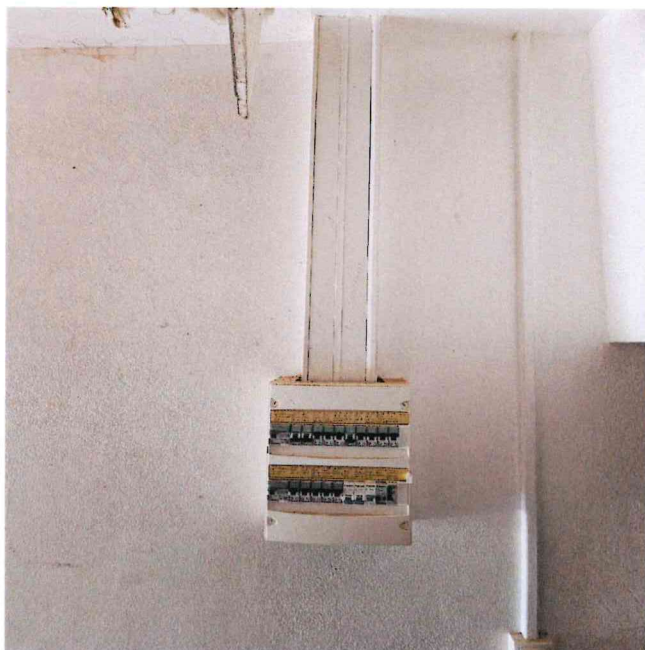
La couverture de la terrasse ainsi que la charpente ont été endommagées par le cyclone CHIDO. Lors de notre visite à domicile, nous avons constaté qu'il est nécessaire de remplacer la couverture, qui est gravement détériorée. Il en va de même pour la charpente. Pour garantir la sécurité des occupants, il est également impératif d'installer des garde-corps.



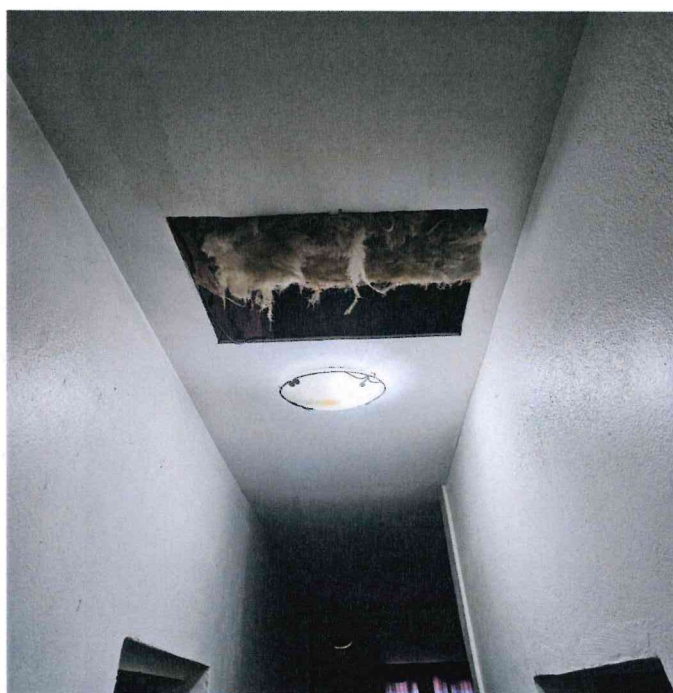
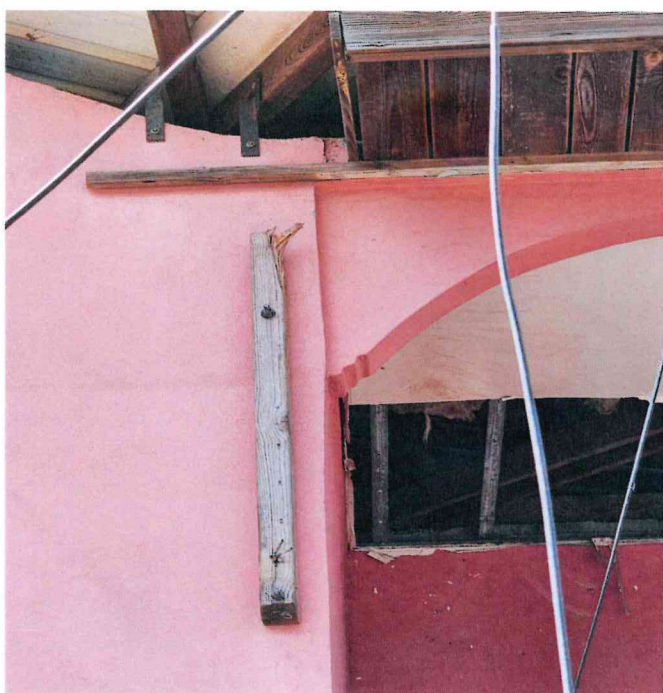


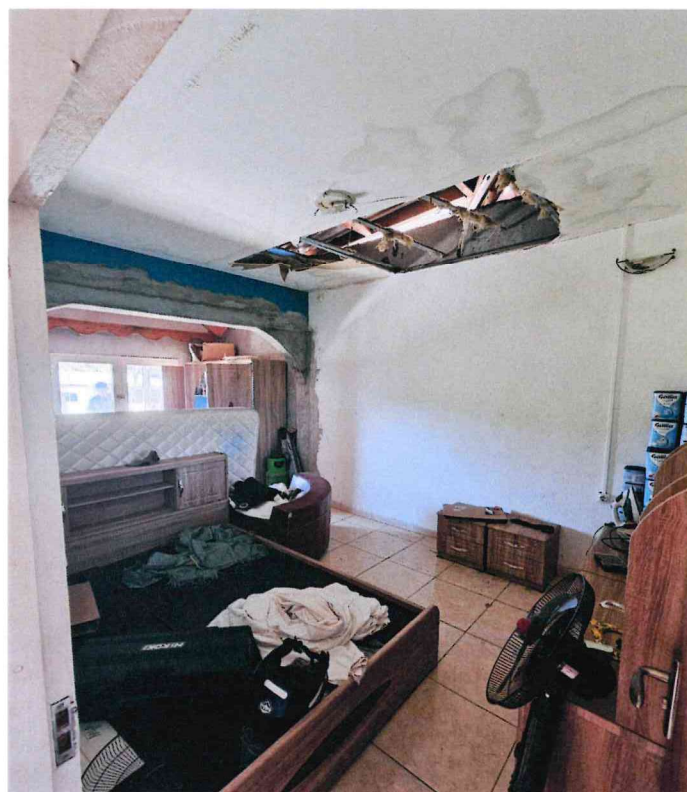
Aménagement de la cuisine : l'existant a été gravement endommagé en raison de l'effondrement du plafond, entraînant la destruction des madriers et d'autres éléments. Il ne reste plus rien, et l'ensemble de l'aménagement de la cuisine doit être refait. De plus, le sol de la cuisine nécessite une rénovation, car les carreaux actuels sont standard au lieu d'être antidérapants, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité.



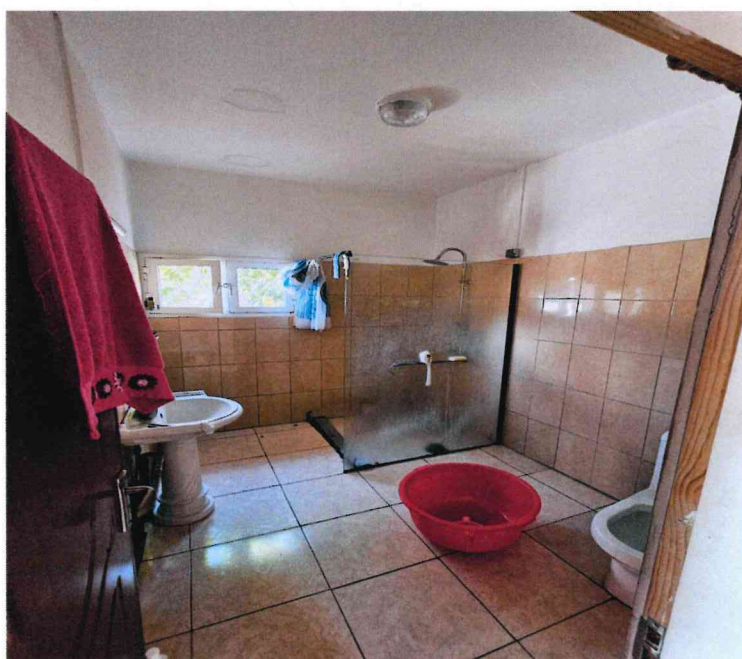


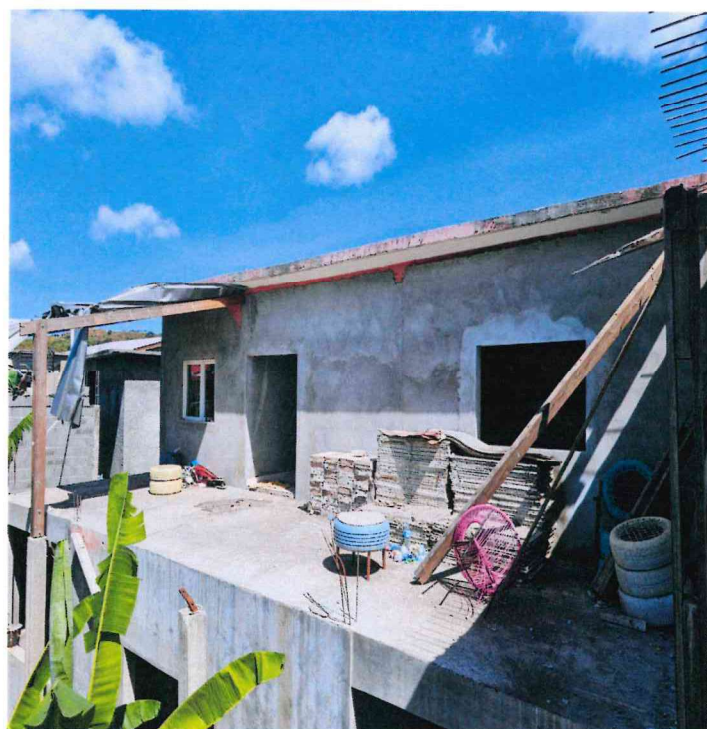
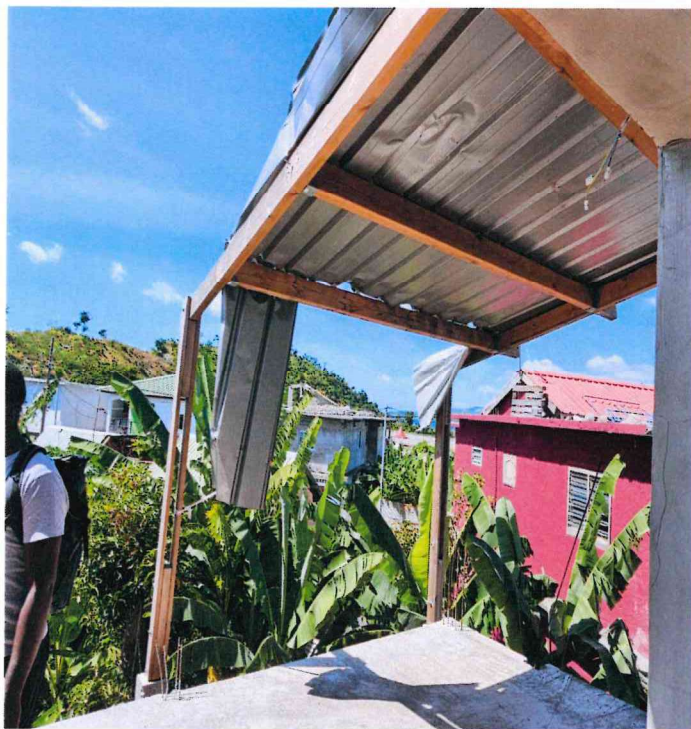
Mise aux normes électriques : tous les câbles situés dans le faux plafond peuvent avoir été endommagés, car le vent a soufflé à l'intérieur, provoquant le contact d'objets avec les câbles. Pour garantir une sécurité durable, nous procéderons à une remise aux normes de l'installation électrique.



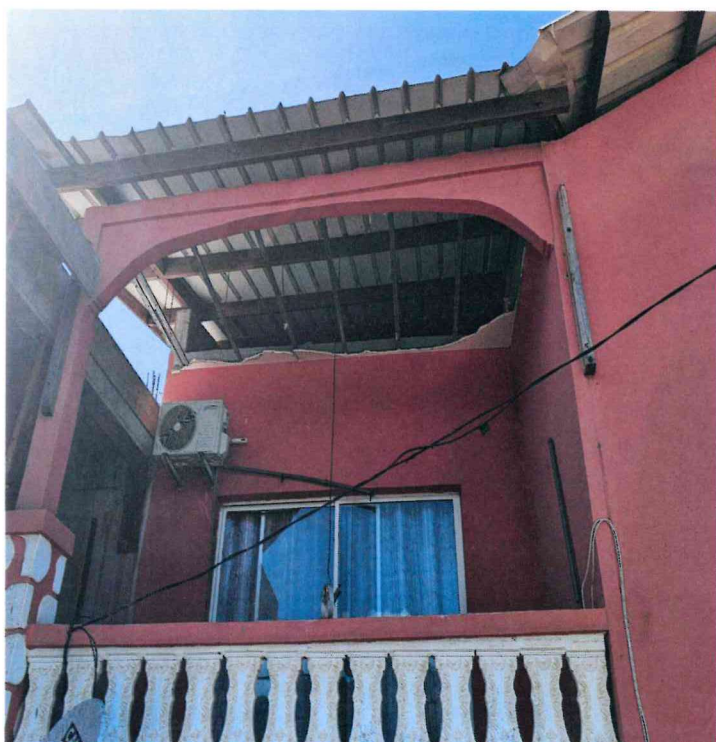


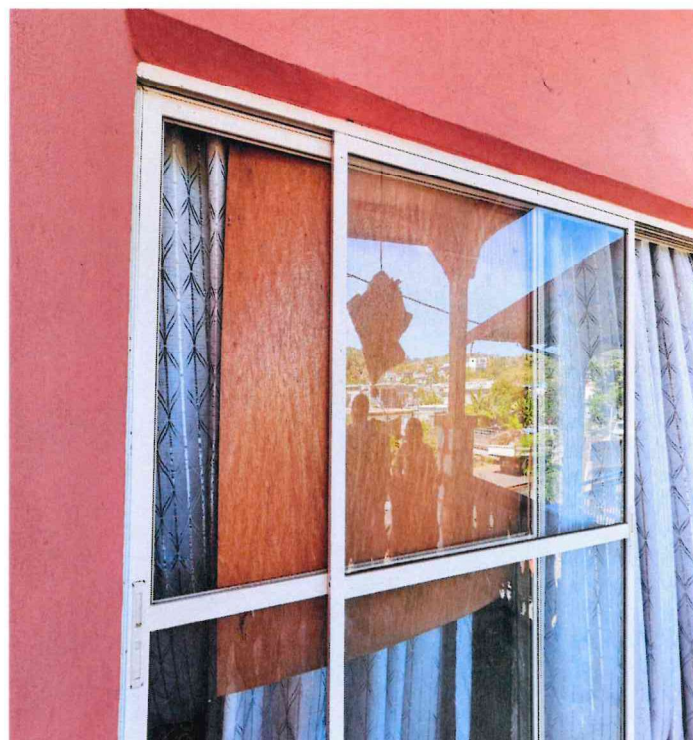
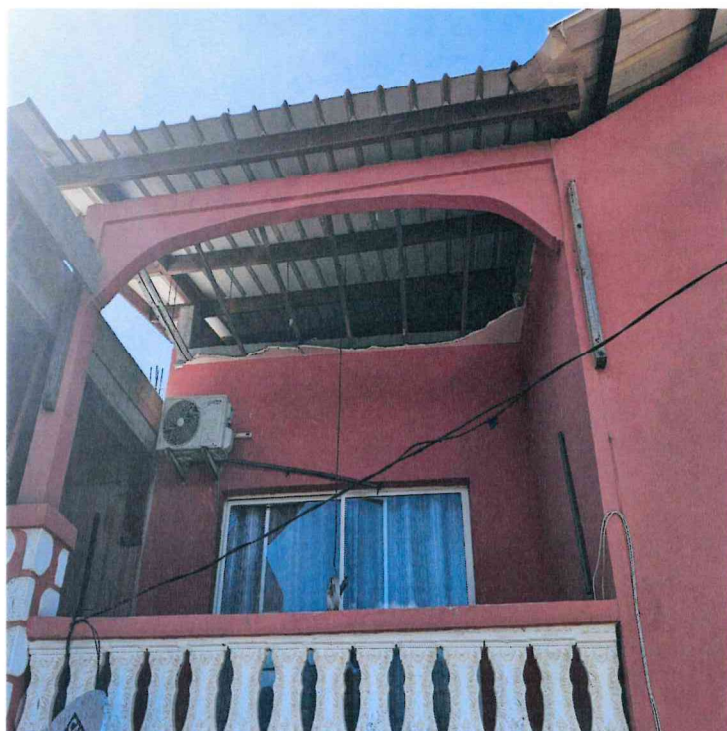
Des traces d'eau sont apparentes sur le faux plafond de la maison en raison des dommages importants à la structure. Cela a entraîné une perte de valeur de la propriété, et l'humidité favorise le développement de moisissures, ce qui représente un risque pour la santé.





Les revêtements de sol de la terrasse seront choisis pour garantir une hygiène optimale et faciliter le nettoyage. Nous opterons pour des carreaux antidérapants plutôt que des carreaux standard afin d'assurer la sécurité des occupants





Les deux portes baie vitrée situées sur la terrasse, orientées vers la route, présentent des fissures. Nous envisageons donc de les remplacer, ainsi que deux fenêtres également endommagées par les effets du cyclone.



3. TRAVAUX ENVISAGER

- Reprise de la charpente
- Remplacement de la couverture
- Rénovation de la casquette orientée vers la route
- Installation de garde-corps sur les escaliers et la terrasse
- Revêtement de sol en carreaux antidérapants pour la terrasse et la cuisine
- Remplacement de deux portes baie vitré coulissantes
- Pose de deux nouvelles fenêtres à baie vitrée
- Rénovation complète du faux plafond
- Repeinture intérieure pour éliminer les traces de moisissure et neutraliser les odeurs associées
- Mise aux normes des installations électriques
- Mise aux normes de la plomberie
- Reprise maçonnerie pour les micros-fissure lézard à reboucher
- Dépose du faux plafond existant.
- Fourniture et pose des railles plus les tiges filetées ainsi que les plaque B à 13.

Date :

SOLIHA Mayotte,

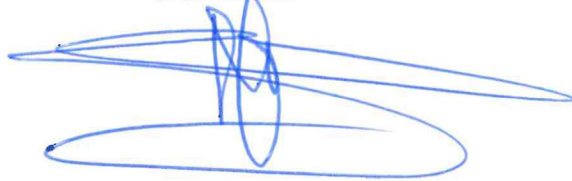
SIGNATURE

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
MAYOTTE



Le demandeur,

SIGNATURE



MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION D'UN HABITAT PRIVÉ

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

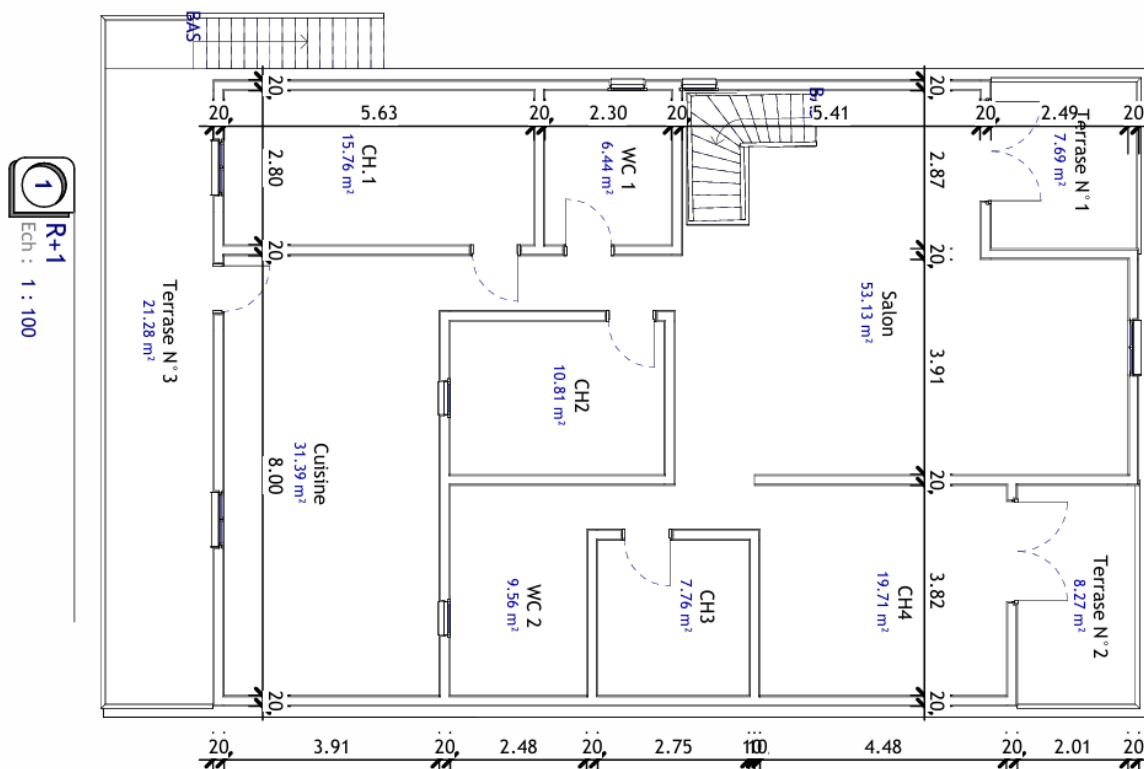
Objet de la consultation

Travaux d'amélioration d'un habitat privé individuel situé au 1154 Route de Souvenir Quartier PPF de Bandraboua 97650 BANDRABOUA

Remise des offres

Date et heures limites de réception : Mercredi 16 septembre 2026 à 15h30

Modalités de dépôt : par voie électronique ou en main propre (se référer à l'article 7 du présent règlement)



Article 1 - MAITRE DE L'OUVRAGE

EL-ANZIZE Mariatti,

Représentée par l'association SOLIHA Mayotte, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé au 19 Avenue Chehou SOILIHY-97600 MAMOUDZOU, ayant pour n° SIRET : 813 664 687 00031, représentée par Monsieur Mniri MCHAMI, agissant en qualité de Président,

Article 2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de réhabilitation d'un logement individuel privé situé au 1154 Route de Souvenir Quartier PPF de Bandraboua 97650 BANDRABOUA.

Article 3 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3.1 Procédure de passation

L'appel d'offres est ouvert : toute entreprise ou prestataire, légalement déclarée et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés peut candidater.

3.2 Allotissement

L'opération n'est pas allotie. Les candidats doivent présenter une offre pour l'ensemble des lots de l'opération.

Lot 1	Installation, préparation, nettoyage de chantier, évacuation des déchets, imprévus
Lot 2	Gros œuvre / Maçonnerie
Lot 4	Electricité
Lot 5	Menuiseries intérieures et extérieures
Lot 6	Plomberie / ECS
Lot 7	Peinture intérieures et peinture de façades

Le détail des lots est précisé dans le DQE à compléter et sera présenté lors de la visite de chantier.

3.3 Durée du marché

La durée globale du marché comporte une période de préparation d'un mois, une période d'exécution des travaux de XX semaines et la période de clôture administrative et financière de 12 mois après réception.

Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la date de commencement qui sera définie par ordre de service.

3.4 Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution du marché est situé au 1154 Route de Souvenir Quartier PPF de Bandraboua 97650 BANDRABOUA.

3.5 Variantes

La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire est autorisée s'il estime que des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Article 4 - INFORMATIONS

4.1 Visite sur site

Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, la visite est obligatoire pour candidater. Un certificat de visite sera à signer lors de la visite.

Une visite obligatoire est programmée pour mercredi 02 septembre 2026 à 13h30 et merci de retrouver le conducteur de travaux à l'ancien PPF de Bandraboua.

Tachirifa ABDALLAH - t.abdallah@solihha.fr – 06 39 60 19 26

4.2 Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée.

Toutefois, l'entreprise attributaire demeure seule responsable de l'exécution de l'ensemble des prestations objet du marché, y compris celles exécutées par ses sous-traitants. Elle garantit le maître d'ouvrage contre tout manquement, défaillance ou faute, y compris grave, commis par un sous-traitant dans l'exécution de ses missions.

L'attributaire du marché s'engage à assurer le parfait achèvement des prestations, à en garantir la qualité, la conformité et à en assumer la responsabilité pleine et entière. En aucun cas, la responsabilité du maître d'ouvrage ne pourra être engagée du fait d'un manquement ou d'une carence imputable à un sous-traitant.

Article 5 - OFFRES

5.1 Présentation de l'offre

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Cette obligation porte également sur tous les documents

techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître de l'ouvrage.

5.2 Composition de l'offre

Le dossier à remettre par les candidats comprendra impérativement les pièces suivantes :

- Extrait K-bis ou équivalent
- Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité
- Détail quantitatif estimatif détaillé, complété au format Excel transmis, constituant l'offre de prix
- Un devis signé,
- Mémoire technique détaillant les moyens humains, matériels, méthodes d'intervention, sécurité, gestion des déchets, etc.
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- 3 références réalisées dans les 5 dernières années avec attestation de bonne exécution : nature et ampleur similaires (montant, durée, surface) à la présente opération

Article 6 – Examen des candidatures et des offres

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, SOLIHA Mayotte peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

SOLIHA Mayotte peut demander aux soumissionnaires de préciser la teneur de leur offre.

6.1 Critères de sélection des candidatures

Le candidat devra fournir tous les documents permettant de justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, mentionnés à l'article 5.2 du présent règlement de consultation.

6.2 Critères d'attribution des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Documents analysés	Pondération
----------	--------------------	-------------

Qualité et pertinence des propositions techniques	- Mémoire technique présentant la méthodologie envisagée pour la réalisation des travaux et les moyens humains affectés à la réalisation des prestations ; - Fiches techniques des matériaux utilisés et respect des normes françaises - Note présentant la qualité environnementale et les moyens proposés pour garantir la sécurité et la propreté du chantier	30%
Compétences et qualifications de l'entreprise	- Note présentant les références de l'entreprise sur des chantiers similaires, avec attestation de bonne exécution si possible	20%
Délai de réalisation et disponibilité de l'entreprise	- Calendrier prévisionnel de réalisation.	20%
Coût global des travaux	- Détail quantitatif estimatif (DQE)	30%

6.3 Méthode de notation des offres

- **Critère « qualité et pertinence des propositions techniques » : 30 points**

Le critère valeur technique est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur la conformité aux spécifications techniques, les matériaux et équipements utilisés, l'adéquation de l'offre aux besoins du ménage maître d'ouvrage, selon l'échelle de notation suivante :

	Très satisfaisant	10
	Satisfaisant	7
	Peu satisfaisant	3
	Insatisfaisant	0

Chaque critère est noté sur 10. Le total des trois critères formeront la note globale, sur 30 points, concernant la qualité et la pertinence des propositions techniques.

- **Critère « compétences et qualifications de l'entreprise » : 20 points**

Le critère compétences et qualifications de l'entreprise est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur les références de l'entreprise sur des projets similaires, l'expérience et expertise de l'équipe, selon l'échelle de notation suivante :

- Références de projets similaires

	Très satisfaisant	15
	Satisfaisant	10
	Peu satisfaisant	5
	Insatisfaisant	0

- Expérience et expertise de l'équipe

	Très satisfaisant	5
	Satisfaisant	3,5
	Peu satisfaisant	2
	Insatisfaisant	0

- **Critère « délai de réalisation et disponibilité de l'entreprise » : 20 points**

Le critère de délai de réalisation est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur la calendrier prévisionnel détaillé et réaliste fourni par l'entreprise en adéquation ou non avec le délai souhaité par le maître d'ouvrage, selon l'échelle de notation suivante :

	Très satisfaisant	10
	Satisfaisant	7
	Peu satisfaisant	3
	Insatisfaisant	0

Les sous-critères sont chacun notés sur 10 :

- Respect des délais souhaités
- Planning détaillé et réaliste

- **Critère « Coût global des travaux » : 30 points**

Le critère valeur technique est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur la calendrier prévisionnel détaillé et réaliste fourni par l'entreprise en adéquation ou non avec le délai souhaité par le maître d'ouvrage, selon le calcul suivant :

	Très satisfaisant	30
	Satisfaisant	20
	Peu satisfaisant	10
	Insatisfaisant	0

Un malus de 10 points sera attribué aux candidats qui dépasseront le montant de l'enveloppe financière prévue pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'habitat privé.

Article 7 - MODALITES DE TRANSMISSION DES PLIS

7.1 Date et heure limites de réception des plis

Les offres devront être transmises avant la date indiquée en première page du présent règlement de consultation.

Seules les offres qui ont été reçues au plus tard à la date et à l'heure limites mentionnées ci-dessus seront examinées. Les offres qui sont reçues après cette date et heure ne sont pas examinées.

7.2 Conditions de la transmission des offres

Les candidats peuvent transmettre leur pli de deux manières :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : appelsdoffres.mayotte@solihha.fr
- Sous pli fermé, dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, **située à l'intérieur des bureaux**, au siège de SOLIHA Mayotte situé au 19 Avenue Chehou SOILIHY– 97600 MAMOUDZOU. En cas de remise en main propre, le candidat devra signer le registre de dépôt des offres.

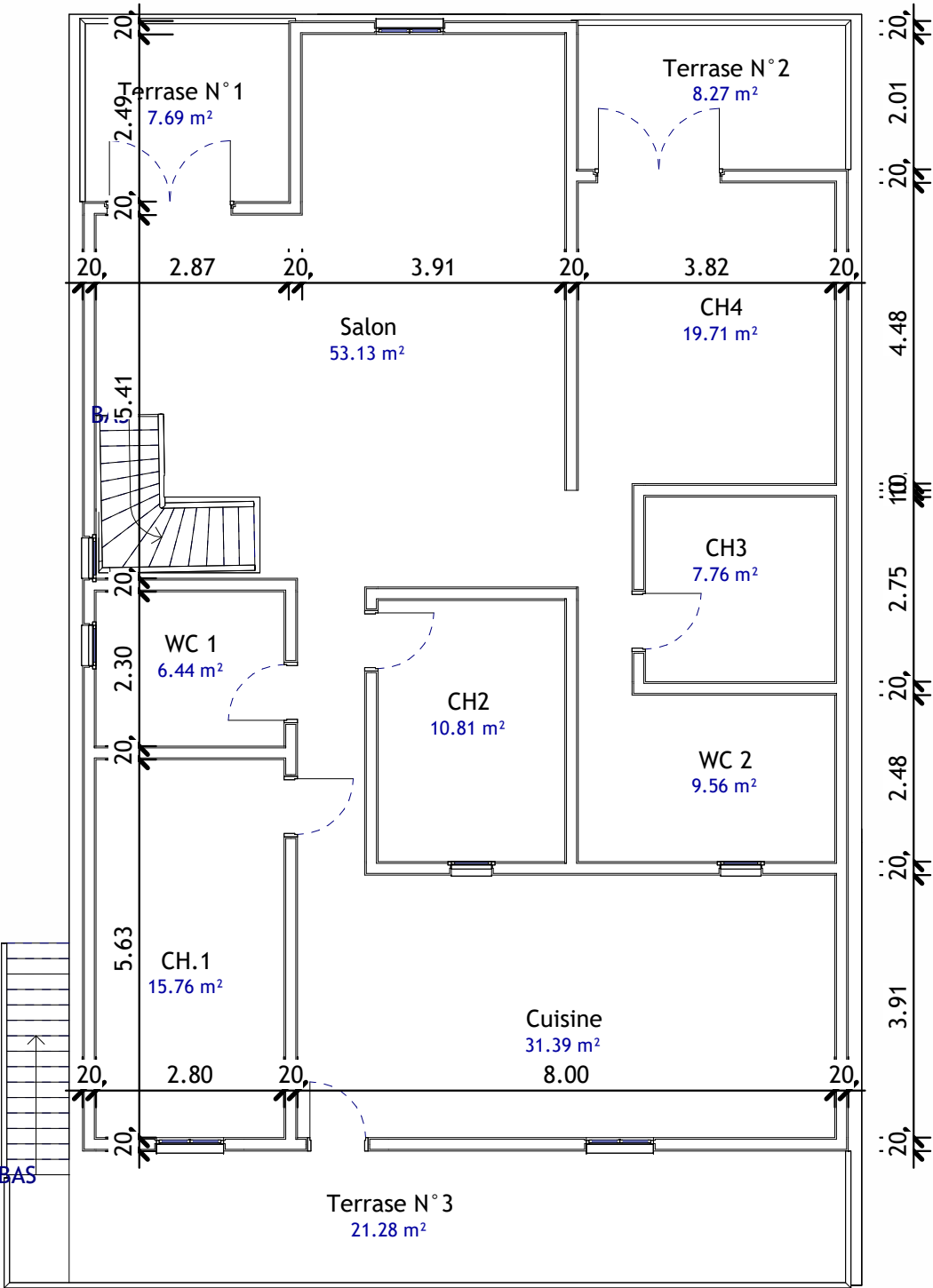
Article 8 - ATTRIBUTION DU MARCHE

L'offre la mieux classée sera retenue. Le candidat retenu devra remettre à SOLIHA Mayotte les documents suivants :

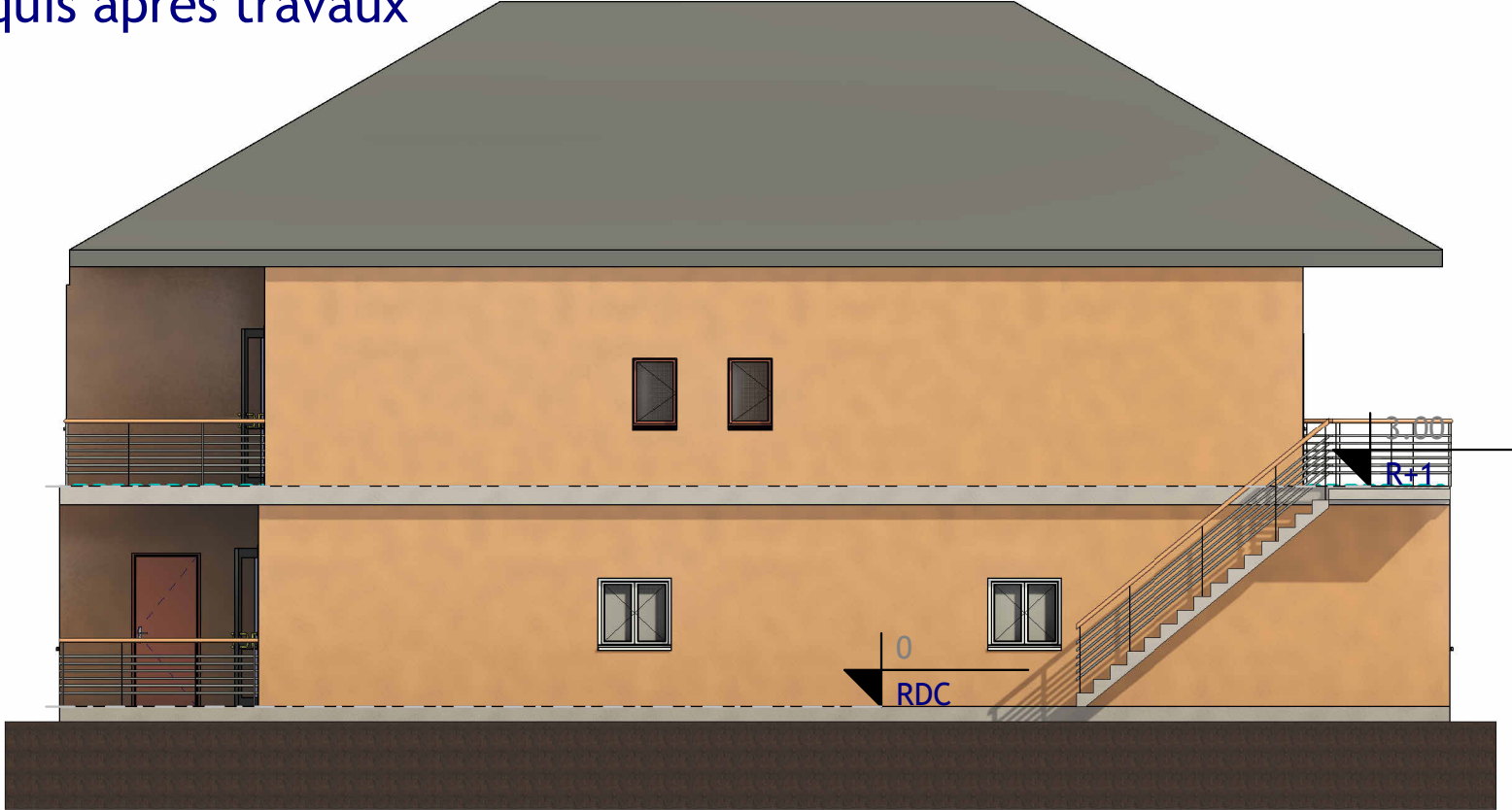
- Une attestation d'assurance « décennale » en cours ;
- Un RIB
- Le contrat de prestation de service signé
- Le détail quantitatif estimatif signé

Les pièces pour lesquelles la signature est exigée doivent être datées et signées d'une personne ayant le pouvoir d'engager la société.

Croquis après travaux



1 R+1
Ech : 1 : 100



2 Façade Ouest
Ech : 1 : 100



3 Façade Sud
Ech : 1 : 100

N°	Description	Date

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT MAYOTTE	Réf Bénéficiaire:	Mme.EL-ANZIZE Mariatti Binti				
		DQE		Phase:	AVP	
		Dossier DEAL_CD				Date:
Lot:	Référence	Désignation	Unités	Quantité	P.U. H.T.	Montant TTC
Préalables	1.1	Installation de chantier	ens	1		
	1.2	Budget alloué pour tout imprévu sur le chantier (aléas)	ens	1		
	1.3	Nettoyage chantier	Fft	1		
Gros œuvre /Maçonnerie	2.1	Reprise de la maçonnerie sur les tableaux des portes, fenetres	Fft	1		
	SOUS-TOTAL Gros œuvre /Maçonnerie					
Revetement aux sols	3.1	Fournitures et pose du carrelage antiderapant	Fft	1		
	3.2	Fournitures et pose Plinthes	Fft	1		
	3.3	Fournitures et pose de la faïence	Fft	1		
SOUS-TOTAL Revêtements Sols et muraux						
Électricité	4.1	Mises aux normes électriques.	Fft	1		
	4.2	Fournitures et pose tableau électrique pré-équipé	U	1		
	4.3	Fournitures et pose de goulotte	Fft	1		
	4.4	Fournitures et pose d'Hublot	U	2		
	4.5	Fournitures et pose de prises de courant	U	12		
	4.6	Fournitures et pose d'interrupteur	U	4		
	4.7	Fourniture et pose de piquet de terre	U	1		
	4.8	Fourniture et pose Attente climatisation y/c Brasseurs d'air.	U	2		
	4.9	Prises étanches	U	1		
	4.10	Prises TV , Prises RJ45	U	2		
	4.11	Détecteur de fumée	U	1		
SOUS-TOTAL Électricité						
Menuiseries int/ext	5.1	Fournitures et pose du plan de travail avec les caissons hauts et bas	Fft	1		
	5.2	Fournitures et pose de porte y/c Butée de porte à Vis	U	3		
	5.3	2 portes doubles battante baie vitrée	Fft	1		
	5.4	Fourniture des railles plus les tiges filetées ainsi que les plaque B à 13	Fft	1		
	5.5	Fourniture et pose des chevrons pour la charpente , panne faitière,panne (ventrière),blochet,jambe de force,poinçon.	Fft	1		
	5.6	Fournitures et pose d'une plaque de cuisson gaz	U	1		
	5.7	Fournitures et pose des fenêtres PVC / Jalousie	U	2		
	5.8	Dépose du faux plafond	Fft	1		
	5.9	Aménagement de la casquette couverture charpente coté route	Fft	1		
	5.10	Fournitures et pose garde-corps	Fft	1		
	5.11	Fourniture et pose de couvertures en tole	Fft	1		
SOUS-TOTAL Menuiseries int/ext						
Plomberie	6.1	Mises aux normes de l'installation de la plomberie	Fft	1		
	6.2	Raccordement et évacuation	U	1		
	6.3	Dépose lavabo, wc, évier, bac à douche	U	2		
	6.4	Fournitures et pose d'un siphon de sol 100*100	U	1		
	6.5	Fourniture et pose de bac à douche	Fft	1		
	6.6	Fournitures et pose de Lavabo complet y/c robinetterie mitigeur	U	1		
	6.7	Fournitures et pose d'un ensemble colonne de douche	U	1		
	6.8	Fourniture et pose d'un évier avec 2 bacs.	U	1		
	6.9	Fournitures et pose WC y/c abattant WC	U	1		
	6.10	Fournitures et pose de nourrices EFS avec vannes	U	2		
	6.11	Fournitures et pose Barre de maintien, d'appui	Fft	1		
	6.12	Attente ECS y compris vanne d'arrêt	ens	1		
	6.13	Fourniture et pose attente eau chaude.	Fft	1		
SOUS-TOTAL Plomberie						
Peinture	7.1	Fourniture et application de peinture pour l'intérieur.	Fft	1		
	SOUS-TOTAL Peinture					
Total des travaux						

Signature de SOLIHA Mayotte


SOLIHA
 SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
 MAYOTTE